Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 76

Artikel: Vaud
Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271759

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENEVE

L'assemblée des déléguées de l'Alliance

Genève avait mis son plus beau soleil pour Geneve d'aut mis son plus veus societ pour accueillir, les 20 et 21 mai, les nombreuses participantes à l'assemblée des déléguées de l'Alliance de sociétés féminines suisses. laquelle, à la suite de l'admission de huit nouvelles associations, groupe maintenant 263 as-

sociations féminines. Comme thème d'étude, on avait choisi le Comme thème d'étude, on avait chois le travail social, son évolution, la formation professionnelle de ceux qui désirent s'y consacrer. M. Maurice Veillard, professeur à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de parler de l'évolution du travail social et insista tout spécialement sur la nécessité non seulement de développer le travail social à mesure que de nouveaux besoins s'en font sentir, mais aussi de coordonner et de planifier son activité. fier son activité.

person activité.

Parlant de l'assistant bénévole, Mme Ronca-Steiner, de Lucerne, releva l'importance de
cette aide sociale particulière dans les institutions comme Pro Juventute, Pro Senectute,
dans les bomes, les hôpitaux, etc.

Mlle Marie-Louise Cornaz, directrice de
l'Ecole d'études sociales de Genève, donna
des renseignements intéressants sur la formation professionnelle et insista particulièrement
sur le travail bienfaisant qui s'accomplit lorsque professionnels et aides bénévoles collaborent dans le même esprit, pour apporter de et profession de la même esprit, pour apporter de aide à tous ceux qui en ont besoin. La richesse des exposés donna matière a des

discussions de groupes animées. Après un sa-medi après-midi aussi bien rempli, chacune fut heureuse de se délasser en participant à la réception offerte aux déléguées par le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de la Ville,

Réception of the le Conseil administratif de la Ville, à l'Hôtel Métropole.

Le dimanche matin, l'assemblée des déléguées s'est tenue à l'Hôtel Intercontinental.
Mlle Rolande Gaillard, présidente de l'Aliance, remercia le Centre de liaison des associations féminines genevoises de l'organisation excellente de ces deux journées.

MU-Gas voirge-Enq cantons et portant sur les différences de programme scolaire pour filles et pour garçons. Cette enquête permetelle de donner une réponse satisfaisante à cette question: Pourquoi la Suisse est-elle un

Déclaration de M^{me} Girardin

(Suite de la page 1)

faire en sorte de la mériter et de prouver qu'une femme, en collaboration avec ses col-lègues masculins, peut traaviller pour le bien de tous.

L. Girardin

Félicitations, Madame la Conseillère administrative!

Le 28 mai, Mme Lise Girardin a été élue conseillère administrative de la Ville de Ge-nève avec plus de 13 000 voix. Il en fallait 8705. C'est donc un magnifique succès per-sonnel qu'a remporté la candidate radicale et c'est un hommage à sa remarquable person-

Ont également été élus : M. François Picot, libéral, et M. Jean-Paul Buensod, indépen-dant chrétien-social. Deux sièges sont donc en libéral. dant chrétien-social. Deux sièges sont donc en ballotage et un second tour de scrutin aura lieu le 18 juin pour désigner les deux magis-traits qui compléteront l'équipe du Conseil administratif de la Ville de Genève.

Nous présentons nos chaleureuses félicita-tions à Mme Giradin qui devient, par sa brillante élection, la première femme de notre pays à accéder à une si haute charge dans un conseil exécutif. Signalons pour mémoire que c'est aussi à Genève, il y a deux ans, que Me Emma Kammacher devint la première prési-dente de Grand Conseil de Suisse.

Mme Girardin, abonnée de longue date de notre journal, a bien voulu faire cette décla-ration pour nos lectrices.

MEMENTO

Union des femmes - Vendredis 2 et 16 juin, 14 h. 15, réunion de couture.

Jeudi 29 juin, 10 h., course à Thorens (inscrip-tion et paiement (20 fr.) jusqu'au 23 juin Le local et la bibliothèque seront fermés, dès le 6 juillet, jusqu'au 28 août pour le local, jusqu'au 11 septembre pour la bibliothèque.

des pays d'Europe qui envoie le moins de jeunes filles à l'université? Nous le verrons jeunes filles a l'universite ? Nous le verrons dans un prochain numéro car cette enquête — et félicitons sans réserve l'Alliance qui l'a entreprise — est d'un tel intérêt qu'il est nécessaire de s'y arrêter longuement. Nous souhaitons d'ores et déjà qu'elle porte des fruits et que les responsables des horaires scolaires d'un éthèmes sent autre de la little de la litt s'y réfèrent sans tarder pour faire disparaître des différences aussi choquantes qu'anachro-

Cérémonie remarquable pou

les adieux de **Mlle Marie-Louise Cornaz**

Directrice de l'Ecole d'Etudes sociales

Le 27 mai, en présence des autorités genevoises, le comité de l'Ecole d'études sociales, les professeurs, les étudiants actuels et anciens, ont pris congé, au Théâtre de la Cour St-Pierre, de la directrice de l'Ecole, Mile Marie-Louise Cornaz, qui se retire après vingt ans d'activité. Et quelle activité !

Connue en général simplement comme « Ecole sociale », l'institution est en réalité beaucoup plus complexe. On y forme des assistantes sociales, des bibliothécaires, des laborantines médicales, des bibliothécaires, des laborantines médicales, des bibliothécaires, des laborantines médicales, des violence de l'Ecole, succédant à Mme Wagner-Beck. Auparanne 1947, elle devenait la troisième directrice de l'Ecole, succédant à Mme Wagner-Beck. Auparannt, et après ses études universitaires, Mile Cornaz fut successivement assistante sociale au Service social de justice de Lausanne (1933-1941) et, dés 1942, assistante sociale de l'Office cantonal des mineurs de la même ville.

Pour sa leçon inaugurale, le 12 janvier 1948, Mile Cornaz vait pris le respect de la personne pour thème. Elle est toujours restée fidèle à cet esprit et c'est aussi, certainement, par respect pour son Ecole, ses collaborateurs, ses élèves, qu'elle a annoncé une année et demie avant de se retirer, son intention de donner sa démission.

Ajoulons que Mile Cornaz est présidente du

noncé une année et demie avant de se retirer, son intention de donner sa démission.

Ajoulons que Mille Cornaz est présidente du Comité des Ecoles suisses du service social, membre du Comité exécutif du Conseil international de l'action sociale. Le Conseil fédéral l'a chargée à plu-sieurs reprises de représenter la Suisse aux Conférences internationales de soul de l'action sociale.

Assemblée

des délégués de l'ACGGF

Nous avons constaté, lors de cette assemblée, que les gymnastes genevoises ont beaucoup de bonnes idées et qu'elles se sont mises au travail avec entrain et dynamisme.

« De belles promesses ... »

Quand les guerres et les révolutions créent de nouvelles classes de réfugiés, le peuple suisse, dans un superbe élan de générosité, accepte d'ac-cueillir un contingent de ces sans-patrie. Et puis, ce geste accompli, le peuple suisse sombre dans l'in-différence.

geste accompil, le peupire suisse sontine duris l'in-différence.

Cependant, l'engagement pris envers les réfugiés établis en Suisse est sacré et les tâches de l'Aide suisse aux réfugiés sont simples et normales: ac-cuellir les réfugiés valides, leur trouver un toit et du travail — donner une formation professionnelle aux uns, convertir ou recycler les autres — soigner des malades, des enfants déficients, des vieillards isolés.

isolés.

Cela se fait depuis des années dans les pays les plus durement touchés par la dernière guerre. Il faut bien que cela se fasse aussi chez nous. Sinon, que valent les belles promesses des Suisses?

Faites bon accueil à la collecte nationale en fa-veur des sans-patrie établis en Suisse!

Renée Senn

Recrutement des infirmières

Le comité de la section de Genève de l'As-sociation suisse des infirmières et infirmiers diplômés s'est préoccupé des problèmes de recrutement de nouveaux membres. Il a réuni recrutement de nouveaux membres. Il a réuni environ trente infirmières représentant diffé-rents domaines des soins infirmiers. Une in-formation leur a été donnée concernant l'ASID en général, ses réalisations passées et actuelles, puis une discussion animée traita des problèmes de recrutement, problèmes où le désintéressement, le manque d'information, le problèmes fonctions passées par l'abblication, le problème financier posé par l'obligation d'adhérer à une assurance-rente, semblent être les principaux éléments.

les principaux elements.
Concernant ces divers points, une consultation des infirmières de Genève a eu lieu: des questionnaires ont été envoyés aux 496 membres de la section, à 91 élèves-infirmières de 2e et 3e années d'études en stage à Genève et à 90 infirmières non-membres de l'ASID. Le dépouillement de ces questionnaires a montré généralement parlant que

l'obligation de contracter une assurance-rente devenir membre de l'ASID ne semble plus iffée pour les temps actuels (60 % des réses):

les élèves-infirmières expriment le même avis.
 D'ailleurs 70 % d'entre elles ont l'intention de devenir membre de l'ASID après leur diplôme.

La diffusion de ces questionnaires a indiqué en outre que l'information concernant l'As-sociation n'est pas suffisante, que les infir-mières diplômées sont souvent peu renseignées

mières diplômées sont souvent peu renseignées ou peu intéressées par ce sujet. Par contre, un certain intérêt a été éveillé par ces mêmes questionnaires pour les activités de l'Association et le contact personnel semble être le moyen de recrutement le plus valable. L'installation à Genève, en août 1966, du siège central du Conseil international des infirmières continue de créer des contacts intéressants et sympathiques. Plusieurs réceptions eurent lieu notamment à l'occasion de la première session à Genève, en novembre 1966, du comité directeur du CII. Plusieurs infirmières de Genève et de Suisse eurent alors le plaisir de Genève et de Suisse eurent alors le plaisir de rencontrer les membres de ce comité et de fait dente appaissance de Mlle Alice Girard,

VAUD

Association des paysannes vaudoises

C'est à Prilly que se sont tenues, le 29 mai dernier, les assises de cette importante asso-ciation féminine comptant plus de quatre mille membres, répartis en septante-six groupes locaux.

pes tocaux. A l'ordre du jour, élection du comité à la tête duquel Mme Marthe Détraz (Combre-mont) a été réélue.

mont) a été réélue.
Les préoccupations essentielles des paysannes sont les problèmes posés par la formation
professionnelle qu'on voudrait parfaite à tous
les degrés : apprentissage ménager rural, école
ménagère puis examens professionnels et paysannes (maîtrise). Quinze paysannes viennent
d'obtenir ce diplôme.
Le Service rural d'entraide, autre manifes-

tation de la vitalité de l'Association, présente son premier rapport : cinq mois d'activité au desquels vingt-quatre dépannages ont été faits dans des familles rurales, représen-tant 289 jours d'activité. Participant à divers mouvements d'intérêt

public, les paysannes ont entre autres, entre pris avec l'appui de la Régie fédérale des al-cools, une campagne de pasteurisation de jus

de pommes.

A l'issue de la partie administrative, Mlle Huguette Chausson, journaliste, présenta un exposé sur « Notre temps vu par Juste et Caroline Olivier ».

Le 125e anniversaire de l'Institution des diaconesses de Saint-Loup

des diaconesses de Saint-Loup

Plus de deux mille personnes sont attendues dimanche 25 juin, à Pompaples, où l'institution des
diaconesses de Saint-Loup fête le 125e anniversaire de sa fondation.

M. H. Tissot, de Genève, président de l'Institution, souhaitera la bienvenue aux participants venus de tout le pays. Le culte de sainte cène sera
célèbré par le pasteur R. Huber, aumônier à l'Hôpital cantonal de Genève et le président du Conseil d'Etat vaudois, M. M-H. Ravussin, apportera un
message. Après le pique-nique, on pourra visiter
l'établissement par petit groupes sous la direction
des diaconesses.

Le pasteur A. Bovon (La Tour-de-Peilz), président
de la Conférence des Eglises protestantes de Suisse
fiéme" de cettle journée, «Notre service» ne sera
pas tant une évocation du passé qu'une démonstration du service de l'Eglise auquel tout chrétien
est appelé.
L'aumônier vaudois d'évangélisation, le pasteur

est appelé.
L'aumônier vaudois d'évangélisation, le pasteur A. Burnand, et son équipe, le Théâtre à l'Eglise, la Maîtrise cadette, la Maîtrise de la jeunesse protestante vaudoise, les Cuivres de Saint-Jean (Lausanne) et ceux du Vieux-Mézel (Vevey), ainsi que plusieurs diaconesses, contribueront à animer cette grande journée.

NEUCHATEL

Une femme à l'exécutif communal de St-Aubin

Mme Marie-Thérèse Pattus, membre du Conseil communal, où depuis trois ans elle dirige les dicasières de l'instruction publique, de l'assistance et des services sociaux, vient d'être élue à la présidence de son conseil.

Nous ne doutons pas que dans toutes les circonstantes elle saura représenter la commune avec autant de fermeté que de distinction.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'une C'est la premere jois, croyons-nous, qu'une femme est appelée en Romandie à la présidence d'un conseil exécutif communal. Notre vieille langue française ne possédant pas le féminin de maire ou de syndic, nous la saluons comme le font nos voisins de France, en disant avec un brin de fantaisie : « Bonjour, madame le maire! »

Où en sont les centres de loisirs

C'est la question à laquelle ont cherché à répondre Mile Françoise Buffle et M. Primo Bursik, en vue de l'obtention de leur dipôme d'animateur de jeunesse. Ils ont interrogé de nombreuses personnes et fait distribuer des questionnaires aux habitués des centres de loisirs des Eaux-Vives et de Meyrin. Ils ont dû constater que les jeunes écoutaient et regardaient plus qu'ils ne participaient tout en étant assez critiques à l'égard des activités qui leur étaient proposées. Ceux de Meyrin plus que ceux des Eaux-Vives auraient été d'accord d'ouvrir leur centre aussi aux adultes.

M. Bursik a d'abord décrit les diverses étapes de la création des centres de loisirs entre 1956 et 1966, plusieurs d'entre eux ayant été mis sur pied d'une façon assez peu rationnelle. Il regreta que, malgré le nouveau réplement promulgeretta que, malgré le nouveau réplement promulgeretta que, la profession d'animateur ne soit pas encore reconnue et reste mal rétribuée. Puis Mile Buffle a parié des propositions formulées ps son camarade et elle-même afin de remédier aux conditions actuelles. Il faudrait notamment réumir tous les Intéressés ain d'étuder la situation à fond et définir une politique judicieuse des loisirs pour jeunes et adultes, éventuellement par l'intermédiaire d'un office d'éducation permanente. L'institution d'un confrat collectif pour animateurs de jeunesse serait également nécessaire. des délégués de l'ACGGF

Lundi 22 mai, vingt-deux sections ont répondu à la convocation de l'assemblée de printemps de l'Association cantonale genevoise de gymnastique féminine. Mile Bordairon, présidente, a dirigé les débats et a salué la présence de nombreux membres honoraires et invités, entre autres, Mme Chappuis, présidente d'honneur, M. et Mme Moret et Mille Lecoultre des autorités fédérales, M. Bohnenblust, président de l'ACGG et d'une délégand du comité d'organisation de la fête de Jussy.

Parmi les communications du comité, relevons que la section de Carouge prendra en charge la prochaine fête des pupilles et pupillettes en 1968 et que l'Association vaudoise de gymnastique féminine organisera une réunion romande des gymnastes féminines à laquelle nous pensons partiquer. Mille Dufour, présidente technique, nous exposa son programme : formation des cadres et développement de l'athlétisme. Elle nous fit part de la distinction. Cette autorisation a été longue à venir et a donné lieu à de nombreuses discussions, mais nous l'apprécions d'autant plus.

Mme Ferrazzini, présidente technique des pupillettes, présenta à l'assemblée la coupe du Challenge Edmée Humbert en précisant qu'elle était en compétition cette année pour la course d'obstacles. Elle fit les dernières recommandations que propresse de la fête de Jussy et nous avons pu apprécier, d'manche 28 mai, le beau travail obtenu et consentique se fevue le segments de leur serveux de la comme first.

Importance de l'équipe

En attendant, Mlle Buffle et M. Bursik ont formulé En attendant, Mile Buffle et M. Bursik ont formule quelques indications pratiques sur les buts et les activités auxquels devraient tendre les centres de lolisirs. Ils ont mentionné, par exemple, l'importance d'un travail d'équipe qui devrait même précéder la création de centres et se poursuivre pendant leur lonctionnement, celle du conseil de maison qui est un organisme essentiel aux côtés de l'animateur et devrait être largement représenté dans le comité de gestion.

a gestion. M. Jacques Rufer, directeur de la Maison des M. Jacques Rufer, directeur de la Maison des de gestion.

M. Jacques Rufer, directeur de la Maison des jeunes et de la culture, qui a suivi l'élaboration du travail de ces deux jeunes gens, considère qu'il est une mise au point très complète et venant à son heure puisque les premiers centres de loisirs de Genève ont été créés il y a dix ans. Il est d'une utilité pratique certaine, étant donné l'énorme augmentation de la population juvénile au cours de ces dernières années. Le mérite de ce travail, ajouta M. Rufer, est de poser franchement les questions et de préciser les droits et les devoirs des animateurs. S'il n'est pas entièrement d'accord avec les diverses propositions formulées, M. Rufer pense qu'elles méritent pourtant une réflexion attentive.

MM. Uldry, Légeret et Béday, directeur de l'Ecole des animateurs de jeunesse, ont affirmé la valeur de la présence de jeunes engagés pour encadrer des éléments peut-être moins valables. A ce propos, M. Dunant dit qu'il n'avait jamais vu comparaître devant lui de jeunes vauriens s'étant rencontrés dans un centre de loisirs — comme on le préend parfois — pour comploter leurs méfaits, mais bien des jeunes délinquants s'étant réunis ailleurs avec l'intention de pénétrer par effraction dans un centre.

SOLIDARITÉ FÉMININE

Maison spécialisée et le Ciné et la Projection et la Projection et la Projection et la Protographie en couleurs et les Travaux soignés

Reportages, poses, passeports poses enfants, etc. PHOTOCOPIE

Mme Suzanne Amrein - Graf

27, quai des Bergues

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant